

Le témoin, l'historien et le thème du Concours National de la Résistance et de la Déportation 2011-2012 : « Résister dans les camps nazis ».

Le but premier du Concours National de la Résistance et de la Déportation, comme le stipule le Bulletin Officiel, est de perpétuer chez les jeunes Français la mémoire de la Résistance et de la déportation afin de leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui. De fait, il s'agit d'avoir un triple regard :

- Appréhender et connaître le passé : c'est l'histoire.
- Se souvenir du combat, du sacrifice et du sort des Résistants et des Déportés : c'est la mémoire.
- L'histoire alliée à la mémoire doivent concourir à la formation des citoyens de demain afin d'affermir et de pérenniser les valeurs fondamentales de la démocratie.

Le CNRD fête son cinquantenaire. Mais il est en même temps en train de vivre un moment crucial de son histoire : les témoins de la Seconde Guerre mondiale disparaissent peu à peu et l'on passe progressivement et définitivement de la mémoire vécue à l'histoire. Pour autant, cette mémoire, qui a vécu, doit demeurer vivante dans les cœurs et dans les esprits.

Aussi l'objet de la présentation qui suit est-il dans un premier temps de préciser les relations qu'entretiennent le témoignage et l'histoire pour présenter ensuite rapidement le thème du concours 2011-2012.

1. Le témoin et l'historien

Le sujet du concours s'intitule « Résister dans les camps nazis ». Il s'agit, précise le Bulletin Officiel, de « présenter les différentes formes qu'a pu prendre cette résistance et les valeurs qu'en transmettent les déportés par leurs témoignages ».

On constate donc que le thème choisi cette année accorde une place centrale à la parole des déportés, à leur témoignage. Aussi peut-on envisager de réfléchir à la notion de témoignage, à son importance dans le cadre du concours en privilégiant deux focales. Il s'agira de voir, dans un premier temps, quelles relations entretiennent le témoin et l'historien. Puis, on pourra s'intéresser, de façon très pratique, à la manière d'aborder le problème du témoignage dans le cadre du concours, avec les élèves mais aussi avec les témoins.

Quelles sont les relations entre le témoin et l'historien ? François Hartog a souligné que cette situation semblait réglée depuis longtemps, notamment puisqu'il était admis que l'on ne devait pas confondre les deux : « le témoin n'est pas un historien et l'historien, s'il peut être, le cas échéant, un témoin, n'a pas à l'être, et surtout ça n'est qu'en prenant ses distances par rapport au témoin (tout témoin, y compris lui-même) qu'il peut commencer à devenir historien »¹. Ainsi, « le témoin, à l'écrit ou à l'oral, serait une source comme une autre pour l'historien »² et ce dernier utiliserait donc le témoignage pour produire l'histoire.

Pour autant, les certitudes sur les relations entre histoire et témoignage ont été largement questionnées depuis la conflagration de la Seconde Guerre mondiale et notamment devant la réalité du monde concentrationnaire nazi. Les témoins, légitimement, ont été de plus en plus nombreux à raconter leur expérience personnelle, que l'on pense ainsi à Claude Lanzmann ou à Steven Spielberg qui ont recueilli une masse considérable de témoignages, aux résistants et aux déportés français qui se sont ensuite confiés ou ont directement écrit. Cependant, une distorsion entre la production du discours historique et l'afflux des témoignages a pu se produire : que faire de tous ces témoignages ? Se valaient-ils tous ? Les limites entre histoire et témoignage ne risquaient-elles pas de s'effacer ?

¹ HARTOG (François), « Le témoin et l'historien », dans *Gradhiva*, n°27, 2000, p.1-14. Article consultable sur : <http://www.oslo2000.uio.no/program/papers/m3a/m3a-hartog.pdf>

² OFFENSTADT (Nicolas), « Le témoin et l'historien », dans *Historiographies, Concepts et débats*, sd DELACROIX (Christian), DOSSE (François), GARCIA (Patrick), OFFENSTADT (Nicolas), tome 2, Paris, Gallimard, p. 1242-1252.

Effectivement, le témoignage pose des questions majeures :

- Pour qui le témoin témoigne-t-il ? Pas seulement pour l'historien mais aussi bien entendu pour lui, pour ses camarades disparus, pour défendre des convictions, un idéal, pour éviter que tout sombre dans l'oubli.
- Le témoignage relève par définition de la mémoire et précède donc l'histoire. A partir de là, se pose le problème de l'extrapolation du vécu individuel à la vérité d'ensemble, à cette visée « véridique » de l'histoire, selon Paul Ricoeur.
- Le témoignage peut aussi évoluer au cours du temps, dans le cadre d'une reconstruction des faits ; il arrive aussi que des témoins se trompent, voire même s'autocensurent, consciemment ou inconsciemment.
- La dictature du présent (on pense ainsi au « présentisme » souligné par François Hartog) et la sollicitation effrénée des médias participe de cette « ère du témoin » soulignée par Annette Wieviorka, notamment depuis le procès Eichmann¹.

Pour autant, doit-on adopter une vision hypercritique face au témoignage, comme certains ont pu le faire ? Doit-on aller vers une sorte de « déconstruction » du témoignage au sens derridien du terme ?

Si ces interrogations sont stimulantes sur le plan intellectuel et concourent à l'auto-analyse de l'écriture de l'histoire et de l'usage qu'elle fait du témoignage, il convient pourtant d'affirmer avec force l'indispensable valeur de ce dernier. En effet, le témoignage est une condition *sine qua non* à la compréhension du passé à partir du moment où il est mis en perspective, dans le cadre de la production du discours historien.

Alors, comment faire pour résoudre cette tension apparente entre témoignage et histoire ?

Il faut en fait créer une nécessaire distance : c'est la question du rapport entre histoire et mémoire et donc l'obligation pour l'historien d'instaurer une distance entre le témoignage, si précieux soit-il, et la démarche historique. C'est à cette condition que le témoignage doit être exploité car il conserve une dimension irremplaçable au moins pour deux raisons :

- D'abord l'histoire est faite d'hommes et il s'agit de donner chair et vie à l'histoire.
- Ensuite les témoignages sont des sources historiques auxquelles il convient de donner sens, qu'il convient de recouper, de contextualiser et de mettre en perspective.

On pourra ainsi effectivement éviter toute distorsion entre le témoin et l'historien en s'inscrivant dans un véritable travail d'histoire à partir de la mobilisation raisonnée et distanciée des témoignages.

Aussi, et de façon très pratique, comment faire avec les élèves afin de recueillir et d'exploiter un témoignage ? Une petite « fiche conseil » publiée dans le n° 62 de septembre 2010 de *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, p.7 (et qui s'intitule justement : « comment recueillir un témoignage et travailler avec un témoin ? »), constitue un vade-mecum intéressant. On peut cependant apporter les quelques compléments qui suivent.

En amont, le professeur doit préparer la rencontre entre le témoin et les élèves. En effet, les élèves doivent avoir des connaissances sur le sujet, connaître quelques éléments de la biographie du témoin et avoir préparé les questions qu'ils vont lui poser lors de l'entretien. Il est important que l'enseignant ait pu correspondre d'une façon ou d'une autre avec le témoin au préalable pour préparer les conditions de la rencontre avec les élèves : on s'entend sur les questions qui vont être posées et sur la façon dont on va travailler ensemble, ce qui n'empêche évidemment pas le jour de la rencontre de poser des questions différentes au regard de l'évolution de la discussion et de la spontanéité qui en émanera.

Durant la rencontre, le professeur doit éviter de trop intervenir et laisser une autonomie aux élèves. Il recadrera et recentrera évidemment les choses si c'est nécessaire tout en apportant des précisions ponctuelles sur tel ou tel aspect mais c'est bien une parole libérée, et un véritable dialogue constructif entre le témoin et les élèves qui doit se créer. La rencontre doit être dense mais pas trop longue non plus.

Il faut enfin évoquer l'indispensable restitution qui fait suite à la rencontre : elle est essentielle et doit comporter deux dimensions : il s'agit d'abord de présenter une restitution fidèle du témoignage mais sans pour autant en rester là, sinon on aurait abouti à une production brute sans objet. Il faudra donc forcément exploiter ce témoignage et le mettre en perspective (par exemple, en quoi celui-ci nous aide-il à comprendre la façon dont des déportés ont pu résister dans les camps nazis ?).

¹ WIEVORKA (Annette), *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

Une dernière précision s'impose. Il faut absolument éviter le pathos gratuit et le larmoyant. Cela n'exclut pas le fait que l'on puisse être bouleversé par un témoignage, bien au contraire. Mais ce témoignage a pour but d'apprendre et de faire comprendre. Les élèves peuvent dire leur émotion, bien entendu, mais s'ils en restent au seul registre émotionnel, on conclura évidemment qu'ils n'ont pas fait d'histoire.

2. Comment aborder le thème de l'année 2011-2012 ?

Le sujet s'intitule : « Résister dans les camps nazis ». Le Bulletin Officiel ajoute : « On présentera les différentes formes qu'a pu prendre cette résistance et les valeurs qu'en transmettent les déportés par leurs témoignages ».

Il s'agit ici de décrypter et de présenter rapidement le sujet, en donnant très peu d'exemples factuels, et ce d'autant plus qu'on les trouvera dans l'abondante bibliographie et sitographie à disposition des candidats, ainsi que dans le numéro spécial de la brochure *Mémoire Vivante* (n°70 de septembre 2011, téléchargeable sur Internet), avec une introduction éclairante de l'historienne Claire Andrieu.

Pour définir le terme « résister » et son corolaire « les formes de résistance », il faut encore et toujours consulter le dictionnaire. Le dictionnaire *Robert* donne deux définitions :

- Premièrement, « résister » c'est ne pas céder sous l'effet d'une force, ne pas être détruit, se maintenir et survivre face à l'agression. Donc, la première forme de résistance, ce n'est pas le combat en tant que tel, c'est d'abord survivre au quotidien, c'est « rester vivant ». Les déportés, au jour le jour, ont donc pu résister de cette façon.

- Deuxièmement, résister, c'est aussi bien entendu se défendre, lutter, repousser. On peut dès lors penser aux actes de rébellion exceptionnels, aux tentatives d'évasion, à la mise en place de réseaux de Résistance organisée, par exemple à Buchenwald (ainsi, début avril 1945, alors que les troupes américaines s'approchent, Jorge Semprun, récemment disparu, fait partie des déportés qui se révoltent. Buchenwald fut libéré le 11 avril 1945). On peut aussi évoquer le sabotage en usine, la diffusion de l'information etc.

La définition du terme « résister » et des « formes de résistance » demeure cependant largement incomplète.

En effet, « résister », c'est aussi conserver le statut d'homme, d'être humain, alors que les Nazis le dénie, comme l'a très fortement exprimé, entre autres, Primo Levi, dans *Si c'est un homme*.

Résister, c'est aussi penser, se cultiver, créer. La résistance s'est par exemple exprimée à travers l'art (l'abbé Jean Daligault, un peintre dans les camps de la mort).

C'est aussi défendre des valeurs intellectuelles et morales : les déportés ont pu défendre des convictions religieuses, des engagements politiques, des valeurs démocratiques et civiques. Ces valeurs, et c'est tout le sens du sujet, il faut les considérer *a priori* et *a posteriori*. *A priori* parce qu'elles ont constitué une forme de résistance durant le conflit et *a posteriori* parce que ces valeurs ont été défendues depuis la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à aujourd'hui (l'idéal démocratique etc.). C'est donc ici la valeur d'exemplarité et le legs auprès des élèves et des jeunes générations, au travers du lien intergénérationnel, qui s'exprime et qui est déterminant. Oui, nos anciens ont bien des choses et des valeurs à transmettre à nos enfants. Résister, c'est donc aussi, pour reprendre le programme du CNR, proposer, avoir un programme, bâtir pour l'avenir, vouloir construire un monde meilleur pour éviter le triomphe de la dictature. Bref, la résistance ne sert à rien si elle ne propose pas ce qui viendra après la victoire, si elle ne se projette pas dans l'avenir.

Le sujet de cette année insiste donc, à travers la résistance, sur deux aspects : les formes de la résistance dans les camps mais aussi les valeurs qu'en transmettent les déportés, disparus ou encore vivants, par leurs témoignages. Les témoignages de ces déportés, au delà des formes de résistance, sont porteurs de valeurs.

Il faut donc ici *de facto* se placer dans une acception large du terme « résister » dans le cadre des camps nazis. Car, après l'explicitation du terme et des valeurs qu'il sous-tend, il nous faut définir l'unité de lieu, à savoir les camps nazis. Ce terme est au pluriel, et il faudra donc proposer une typologie simple mais précise : c'est d'autant plus important que l'on a évidemment pas pu résister de la même façon dans les camps de concentration et dans les camps d'extermination.

Une typologie des déportés s'impose aussi : qui sont-ils ? Des hommes, des femmes, des enfants, des rafés, des otages, des membres de la Résistance civile ou de la Résistance organisée, des déportés pour raisons raciales : Juifs, Tziganes. Il ne faut pas oublier non plus qu'il y a eu des résistances allemandes...

Enfin, il ne surtout pas obérer le contexte historique et son évolution : c'est le grand risque. En effet, il faudra prendre en compte l'évolution de la résistance tout au long du conflit, notamment après le débarquement ou l'avancée de l'Armée Rouge...

4 périodes peuvent ainsi être globalement distinguées :

- Résister de 1933 à 1939.
- Résister de 1939 jusqu'au tournant de la guerre, c'est-à-dire à l'heure de l'Europe sous le joug nazi.
- Le tournant et le recul nazi fin 1942 début 1943, notamment avec Stalingrad, mais qui constitue en même temps une phase cruciale pour les camps et la machine de répression et d'extermination.
- L'effondrement de l'Allemagne nazie et la Libération des camps.

On peut clore ce propos concernant la présentation du sujet de cette année en insistant sur trois points :

- Le sujet est riche et il faut le comprendre dans toutes ses acceptions, mais à chaque fois bien entendu en fonction du niveau des élèves. Par exemple, il faut être simple et concret en classe de 3^e, s'appuyer sur les nouveaux programmes mais aussi bien entendu sur les compétences du socle commun : la compétence 5, à savoir la culture humaniste, mais aussi les autres compétences, comme la maîtrise de la langue française, les compétences sociales et civiques ou l'autonomie et l'esprit d'initiative. A cet égard le piège, pour tout professeur, serait de travailler à la place des élèves : il faut les rendre acteurs et ne pas leur mâcher le travail, tout en les rassurant et en les encadrant, ce qui est bien normal.
- Le CNRD insiste *de facto* sur l'ancrage local et le sujet de cette année s'y prête particulièrement, notamment avec les témoignages que l'on peut recueillir sous des formes diverses (témoignages écrits ou enregistrés, rencontres avec les témoins).
- Le sujet de cette année est à la fois un sujet sur la Résistance et sur la Déportation. On peut considérer que cette affirmation constitue un truisme puisqu'il s'agit du CNRD. Pour autant, le lien entre résistance (le « r » majuscule ou minuscule a aussi son importance...) et déportation n'est pas toujours présent dans le concours : par exemple, le sujet de l'année 2009-2010 sur l'appel du 18 juin du général de Gaulle était évidemment centré sur l'appel à la Résistance. Or, le sujet de cette année s'intéresse à la fois aux déportés et à leur résistance parce qu'il veut montrer que les déportés, s'ils étaient bien entendu des victimes, ne doivent pas être considérés uniquement comme des victimes qui n'auraient fait que subir sans réagir. En effet, on considère souvent les déportés seulement comme des victimes, les enfermant ainsi dans un statut qui présente une sorte de réification. Les déportés, à travers leur humaine condition, en disparaissant ou en survivant, ont aussi fait acte de résistance face à la barbarie.

Pour conclure, il s'agit de mettre en avant, au-delà de l'analyse du sujet de cette année et des différentes dimensions du terme « résister » (rester vivant ; conserver le statut d'être humain ; s'opposer et lutter, combattre ; penser, se cultiver, créer ; se projeter dans l'avenir c'est-à-dire proposer et s'engager), l'importance et l'intérêt civique de ce concours pour les élèves. A ce titre, une citation du philosophe Emile Chartier, dit Alain, trouve un écho tout particulier dans le contexte du thème 2012 puisqu'il écrivait : « Nous n'aurons jamais trop de ces fiers esprits qui jugent, critiquent et résistent. Ils sont le sel de la cité » (*Propos d'un Normand*, t.1, Gallimard).